dossier > SÉCHERESSE :

FAIRE FACE AUJOURD'HUI ET SE PREPARER POUR DEMAIN

▶ 1. BILAN FOURRAGER p.9 ▶ 2. ENSILAGE DE MAÏS p.10 ▶ 3. OPÉRATION GROUPÉE D'ACHAT D'ENSILAGE DE MAÏS p. 10
▶ 4. ACHETER FOURRAGES ET ALIMENTS p. 11 ▶ 5. GÉRER SON TROUPEAU p.12 ▶ 6. ADAPTER SON SYSTÈME FOURRAGER p.13
▶ 7. GESTION DE L'EAU p. 14 ▶ 8. PROJET AP3C p.15 ▶ 9. SE FAIRE ACCOMPAGNER p.15

Dossier réalisé par la Chambre d'agriculture de la Corrèze

Après un printemps déficitaire en eau, l'été et l'automne sont particulièrement secs et chauds. La disponibilité en herbe pâturable est nulle sur la quasi-totalité des prairies. L'affouragement est donc obligatoire chez la plupart des éleveurs du département, diminuant d'autant les stocks constitués pour l'alimentation hivernale. Les bilans fourragers réalisés montrent que les récoltes d'ensilage d'herbe, d'enrubannage et de foin sont souvent moins importantes que la normale. Ces déficits pouvant aller jusqu'à -30 % quand l'absence de repousse de l'herbe n'a pas permis de faire des regains. Du côté des maïs, il y a beaucoup d'hétérogénéité entre les parcelles irriguées et non irriguées. La date de semis tardive pour certains d'entre eux a également pénalisé la pousse. Les prévisions météo d'ici 10 jours sont probablement synonymes d'absence d'herbe pâturable jusqu'à la rentrée des animaux. Il est urgent d'agir.

1.▶ Bilan fourrager. UNE ÉTAPE CLÉ À PRIORISER

Cette phase préliminaire va déterminer les actions à mettre en place. La Chambre d'agriculture de la Corrèze vous accompagne gratuitement dans l'élaboration du diagnostic, en mettant à votre disposition la grille de critères ou en vous guidant dans votre état des lieux.

DR

Le bilan fourrager consiste à mesurer les stocks réalisés et à calculer les besoins des animaux par catégories sur la période d'affourragement hivernale et automnale cette année.
Le tableau ci-dessous vous donne des besoins suivant le système d'élevage, ces valeurs peuvent être affinées sur un simple appel auprès de votre conseiller d'antenne Chambre d'agriculture.

Vu les aléas climatiques, la majorité des troupeaux sont déjà complémentés. Il faut donc, suivant les secteurs, rajouter aux besoins inscrits dans le tableau les quantités distribuées quotidiennement. Par exemple, retenir 2 mois d'affouragement supplémentaires (mi-août à mi-octobre), cela représente 20 à 25% de besoin en plus !

Besoins en tonne de matière sèche par UGB pour un affouragement de 5 mois

SYSTÈME D'ÉLEVAGE	BESOIN EN TONNE DE MATIÈRE SÈCHE/UGB
Bovin viande plein air	2,1
Bovin viande vêlage 2 périodes	1,9
Bovin viande vêlage automne	2
Bovin viande vêlage printemps	1,8
Ovin viande agneaux de bergerie	1,6
Ovin viande agneaux d'herbe et de bergerie	1,1
Ovin viande agneaux d'herbe	0,9

DECRYPTAGE

EXEMPLE D'UN BILAN FOURRAGER RÉALISÉ CHEZ UN AGRICULTEUR A SEILHAC LE 3 SEPTEMBRE 2019

Fourrages récoltes

	Stock disponible (*)		Quantités restant à récolter (*)		Quantités achetées (*)		Total (*)	
	2019	Année "normale	2019	Année "normale	2019	Année "normale	2019	Année "normale
FOINS	110	109	0	0	0	0	110	109
PAILLE	39	28	0	0	0	0	39	28
ENRUBANNE	63	68	0	0	0	0	63	68
ENSILAGE d'HERBE (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
ENSILAGE de MAÏS (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
ENSILAGE de SORGHO (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre fourrage en balle	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorgho Fourrager	0	0	0	0	0	0	0	0
MATIERE SECHE TOTALE	211	206	0	0	0	0	211	206

Cette année sur le secteur de Seilhac la première coupe a été comme d'habitude. Aujourd'hui les sources sont basses, il n'y a pas de repousses et les animaux sont déjà affouragés. Sur l'exploitation prise en exemple, ce sont déjà 74 bottes de foin soit 20 tonnes de matière sèche de distribuées comme le montre le tableau ci-dessous.

Fourrages déjà distribués en 2019

					Total stocks Tonnes MS
FOINS	Balles rondes 2019	diamètre (m) 145	Poids d'une balle (kg bruts) 322	Nombre 74	20
	Balles Cubiques	dimensions en m (hXlXL) 0 0 0	Poids d'une balle (kg bruts)	Nombre 0	0
PAILLE	Balles rondes	diamètre (m) 1.5	Poids d'une balle (kg bruts) 300	Nombre 0	0
	Balles Cubiques	dimensions en m (hXlXL) 0 0 0	Poids d'une balle (kg bruts)	Nombre 0	0
ENRUBANNE		Taux de matière sèche	Poids d'une balle (kg bruts)	Nombre	0
ENSILAGE d'HERBE (1)		dimensions en m (hXlXL) 0 0 0	Taux de matière sèche 30		0
ENSILAGE de MAÏS (1)		dimensions en m (hXlXL) 0 0 0	Taux de matière sèche 32		0
ENSILAGE de SORGHO (1)		dimensions en m (hXlXL) 0 0 0	Taux de matière sèche 32		0
Autre fourrage en balle		Taux de matière sèche	Poids d'une balle (kg bruts)	Nombre	0
Sorgho Fourrager		Poids d'un m³ en kg MS	Volume		0

Bilan fourrager : (stock sortie hiver + récolte 2019 + récolte à venir 2019) - besoins des animaux **-2 tonnes de MS**

Les besoins totaux de vos animaux sont de 174.69 t de MS et vous avez produit 172.52 T de MS en 2019.
Votre déficit est de -2.17 t de MS.

D'après votre production et les besoins de vos animaux vous pouvez couvrir 98.76 % de vos besoins.
Vous avez également consommé 20.23 t de MS ce qui représente actuellement 11.73% de votre récolte 2019
Il vous reste donc 152.29 t de MS de votre production qui vont couvrir 87.18% de vos besoins.

Votre hivernage calculé est de 170 jours avec 73.4 UGB. En revanche, si vous deviez affourager à partir d'aujourd'hui, du 03/09/2019 jusqu'au 10/04/2020 (220 jours), vos besoins seraient de 226.07 t de MS.
Votre récolte de l'année moins ce qui a déjà été consommé couvrirait alors que 67.36% de besoins. Il vous manquerait 33.32 t de MS.

Si vous couvrez plus de 85% de vos besoins vous pouvez compléter votre ration par de la complémentation en concentré.
En revanche si vous couvrez moins de 85% de vos besoins il faudra acheter du fourrage grossier avec le complémentaire.

La synthèse de ce bilan fourrager montre qu'avec la récolte de cette année et les besoins des animaux (attention sur cette exploitation le nombre d'UGB a diminué depuis l'an dernier). Le bilan est normalement équilibré avec une couverture des besoins de 98.76%.
La problématique est qu'en raison de la faible pluviométrie, déjà 20t MS ont été distribuées, cette consommation précoce montre qu'à la date du bilan le 3 septembre, la couverture des besoins des animaux n'est plus que de 87%.
Dans le cas où il y a peu ou aucune repousse jusqu'à la prochaine mise à l'herbe, la récolte 2019 serait alors largement insuffisante avec une couverture des besoins de 67%, ce serait alors plus de 30 t de foins à acheter pour cette exploitation avec des cours du marché qui ne cessent d'augmenter.

2.▶ Ensilage. ANTICIPER LA RÉCOLTE DU MAÏS

Les stress hydriques que nous rencontrons cette année obligent à réaliser les chantiers d'ensilage de maïs plus précocement.

En effet, si le maïs est totalement grillé ou 30% des feuilles sont de couleur marron, il est conseillé de l'ensiler. Si le maïs est de couleur vert-gris, ou que les feuilles du bas commencent à griller, il peut être nécessaire de qualifier le taux de remplissage des épis ainsi que le stade.

• Pour rappel, au stade «pâteux mou» le grain se coupe à l'ongle et s'écrase facilement : le taux de matière sèche est de 25%,

• au stade «pâteux-dur» le grain s'écrase difficilement mais ne se raye pas à l'ongle : le taux de matière sèche est de 30%,

• au stade «vitreux» le grain est dur et ne se raye que difficilement le taux de matière sèche est de 35%.

Surveillez l'évolution de vos parcelles car les conditions météorologiques accélèrent le dessèchement.

Durant la confection du silo, veillez à bien tasser d'autant plus que le taux de matière sèche est élevé. C'est celui qui tasse qui est le chef du chantier !

Une analyse de la valeur est indispensable afin de déterminer la teneur en amidon et caler au mieux les rations. (pour rappel : analyse de fourrage le vendredi 27 septembre à Tulle, inscrivez-vous dès à présent).

COMMENT ESTIMER SON RENDEMENT DU MAÏS SUR PIED ?

SOURCE CHAMBRE AGRICULTURE DE L'ORNE

Que ce soit pour faire un bilan fourrager avant récolte du maïs ou à l'occasion d'une vente sur pied, vous pouvez estimer le rendement MS/ha à l'aide d'une méthode de mesure simplifiée sur pieds, après le stade floraison (d'après ARVALIS-AGPM – référence Normandie).

Mesurer le rendement sur 10 m², à l'aide du nombre de grains /m²

Il s'agit de dénombrer le nombre de grains fécondés, sachant que cela détermine en général plus de 50 % du rendement final.

MESURER LE NOMBRE D'ÉPIS /M2

Compter le nombre d'épis sur un rang à un endroit adéquat de la parcelle. (Par exemple : sur 12,50 m pour un semis à 80 cm d'écartement ou sur 13,33 m pour un semis à 75 cm).

COMPTER LE NOMBRE MOYEN DE GRAINS PAR ÉPIS

Prendre 10 épis successifs, et sur chaque épis : compter le nombre de rangs, le nombre moyen de grains sur les rangs (ou tout au moins sur plusieurs rangs.

NB : retenir les grains fécondés viables.

COMPTER LE NOMBRE MOYEN DE GRAINS PAR ÉPIS

Le rendement /ha peut être évalué selon le nombre de grains /m².

On retient souvent l'équivalence de 5,5 quintaux de grains par Tonne de MS.

Retrouvez la grille de calcul sur www.correze.chambre-agriculture.fr

Estimation (simplifiée) du rendement selon le nombre de grains /m²

GRAINS / M²	1500	2000	2500	3000	3500	4000
Rdt fourrage brut en t/ha	18-28	31-38	38-44	44-50	50-56	56-63
Rdt fourrage à 32% de MS en t/ha	6-9	10-12	12-14	14-16	16-18	18-20
Rdt grain à 15% en qx/ha	33-50	55-66	66-77	77-88	88-99	99-110

3.▶ FDSEA. FACE À LA SÉCHERESSE, LA SOLIDARITÉ

Cette année pour la deuxième fois consécutive, la sècheresse menace les élevages corréziens. En conséquence la FDSEA 19 renouvelle l'opération boules de maïs enrubannées.

Depuis plusieurs mois, les précipitations se font attendre sur la plupart des cantons corréziens. Consciente de ce phénomène récurrent, la FDSEA 19 a décidé de mener une opération d'achat groupé de boules de maïs enrubannées. Après négociation, la FDSEA a obtenu un prix livré dans l'ensemble du département de 87 € HT la tonne.

MARCHE A SUIVRE POUR VOS COMMANDES :

- Appel à la FDSEA au 05.55.21.55.80 avant le 23/09.
- Réception d'un bon de commande pré-rempli.
- Envoi à la FDSEA du bon de commande complété, accompagné du règlement.
- La FDSEA déclenche début octobre la livraison.
- Encaissement chèque après livraison.

VERS UNE RECONNAISSANCE EN CALAMITÉ SÉCHERESSE

Tony Cornelissen, président de la Chambre d'agriculture, Daniel Couderc, président de la FDSEA, et Emmanuel Lissajoux, président des JA, ont sollicité depuis la mi-juillet les services de l'État afin de demander successivement :

- La possibilité d'utiliser les jachères ainsi que les SIE
- Le non broyage des pailles de céréale
- L'application des restrictions d'eau.

Toutes ces étapes nécessaires et complémentaires ont conduit les responsables de la FDSEA, des JA et de la Chambre d'agriculture à demander au préfet la mise en place immédiate d'une mission d'enquête en vue de la reconnaissance de l'état de calamité agricole pour 2019.

Par ailleurs, les services de la Chambre d'agriculture sont également sollicités pour réaliser des bilans fourragers et proposer des solutions techniques et concrètes pour l'élaboration de dérobées (lire articles précédents).

FDSEA 19

AURÉLIE CALVES
SYLVIE BOILEAU

4.▶ Fourrage/aliments concentrés. ACHETER POUR PASSER L'HIVER SEREINEMENT

À l'issue des bilans fourragers et des analyses qualitatives de vos réserves, il sera peut-être nécessaire de compléter vos stocks par des achats de fourrage ou d'aliments concentrés. Plusieurs formules existent selon les différents besoins : renseignez-vous pour trouver la solution qui vous convient.

Malgré son côté onéreux, de nombreuses exploitations seront obligées d'en passer par là. La Chambre d'Agriculture et la FDSEA peuvent vous mettre en relation avec des vendeurs de fourrages. En cas de besoin, ne pas hésiter à contacter votre conseiller.

Pour un affouragement au pré, l'achat de foin s'impose comme la solution la plus simple. Attention toutefois au rapport qualité/prix, ne pas hésiter à demander une analyse pour être sûr des valeurs alimentaires du fourrage.

Le maïs enrubanné fait également parti des options possibles. Si vous optez pour ce fourrage, veillez à le complémenter correctement en protéines. Toute mauvaise utilisation du maïs se soldera par de mauvaises performances (baisse de la productivité globale, de la production laitière,…) ainsi que des problèmes sanitaires sur les vaches elles-mêmes et sur leurs veaux (diarrhées, acidose,…). Attention donc aux fausses économies permises par l'impasse sur les compléments.

Si la paille est utilisée pour l'alimentation des bovins viande, il faudra également la complémenter car c'est un fourrage encombrant, peu digestible et à faible valeur alimentaire.

DR

DR

Quelques exemples de rations avec paille et autres aliments complémentaires

EN KG BRUT	VACHES À FORT DÉVELOPPEMENT (> 700 KG)				
	Avant vêlage		Après vêlages		
	Paille	Paille + Foin	Paille + Foin	Paille + Ensilage H	Foin + ensilage de maïs
Paille	5	5	6	6,5	0,7
Aliment liquide	0,5				
Ensilage d'herbe (30% de MS)				17	
Ensilage de maïs (34% de MS)					12
Foin Prairie naturelle		5	5		9
Céréale aplatie	3	3	3	2,4	
Pulpe betterave déshy.	2				
Tourteau soja 48	0,4	0,4	1	0,8	0,7
Coût ration par jour	**2,16**	**2,16**	**2,50**	**2,60**	**2,82**

Source : Institut de l'élevage

NB : ces rations sont indicatives. Pour la mise en place pratique, il convient de faire des analyses de fourrages et un calcul de ration.

CALCUL AUTOMATIQUE DU PRIX D'ÉQUIVALENCE

à partir de leur valeur alimentaire, et des prix de l'UFL et de 100 g de PDI des aliments de références (possibilité de modifier les valeurs alimentaires ou d'ajouter d'autres aliments (cellules en jaune).

Avant tout achat il est important de vérifier le coût de l'unité fourragère rendue cours de ferme

1- Je vérifie la valeur UF/kg de Matière Sèche et le taux de matière séche

2- Je me renseigne du coût de la tonne de produit rendu cours de ferme

3- Je calcule le prix à l'UF et je compare aux prix de référence ci-dessus

L'ensilage de maïs reste le produit de référence en matière de rapport qualité prix par UF, avant tout achat il faut vérifier le coût rendu cours de ferme comparé au maïs ensilage.

	Ensilage Maïs Enrubanné	Foin	Paille	Mon produit
UFV/kg de MS	0,84	0,45	0,38	
Prix à la tonne de produit brut	87	150	105	
% MS	35%	85%	85%	
Prix à la tonne de MS	248,57	176,47	123,53	Prix à la tonne de brut/ % de matière de séche
Coût à l'UF	0,30	0,39	0,33	Prix à la tonne de MS/(UFV/kg de MS x 1000)
		150,5	101,5	

5.▶ Gestion du troupeau. DES PISTES POUR ADAPTER LA GESTION DE MON CHEPTEL

Réforme, sevrage précoce pour vente ou encore adaptation de l'alimentation… Cette période est l'occasion de se pencher sur la productivité de son troupeau et d'affiner les pratiques d'élevage.

- Réforme des animaux improductifs/à problème

Vaches laitières

Les vaches allaitantes vides ou dont le veau est mort précocement sont autant de bouches inutiles à nourrir. Dès que cela est possible ne pas hésiter à réaliser un diagnostic de gestation (fouille, échographie,…) afin de réformer les animaux improductifs. En production laitière, les vaches à cellules incurables doivent également être réformées.

DR

- Sevrage et vente des broutards plus précoces

Veaux race limousine

En plus de l'économie en concentrés suite à la vente des broutards, cette solution permet également de diminuer les besoins alimentaires des vaches. Avant de procéder à cette opération, il conviendra d'échanger avec votre opérateur commercial afin de savoir si vos animaux correspondent bien aux attentes du marché malgré un poids plus faible.

DR

- Restrictions alimentaires

Cette solution doit seulement être appliquée en dernier recours sur les vaches allaitantes gestantes sauf sur les deux mois précédant le vêlage. Dans tous les cas, ne pas restreindre les animaux sur le début de lactation afin de ne pas pénaliser la reproduction.

- Paillage des économies possibles grâce aux substituts

L'utilisation de sous couches plus absorbantes ou plus drainantes est possible avant de pailler et permet de minimiser la quantité de paille à utiliser. Plusieurs produits peuvent être utilisés en sous couche ou en substitut à la paille.

DR

Le miscanthus peut-être une alternative intéressante à la paille pour le paillage notamment en terme de coût.

Exemple de substituts de paillage

	COPEAUX DE BOIS	BALLE DE RIZ	MISCANTHUS	COPEAUX DE CHANVRE	DOLLIT OU CALCAIRE BROYÉ
Avantages	Tous types d'essence Fabrication à la ferme possible Utilisé en sous couche de 10 cm économise 30 à 40% de paille	Très bonne qualité d'absorption si livré en vrac	Coût inférieur à la paille	Bonne dégradation	Utilisé en sous couche de 7 à 10 cm économise 30% de paille Apport du calcaire lors de l'épandage
Inconvénients	3 mois d'attente entre fabrication et utilisation	Coût supérieur Moins bonne absorption en botte En priorité pour les vaches	Produit nouveaux manque de connaissance sur la décomposition	Coût supérieur	

LES RENDEZ-VOUS TECHNIQUES

• **Démo semis direct.** Une démo de matériel de semis direct sera organisée prochainement sur une exploitation de l'antenne de Brive. Pour tout renseignement contactez nous !
Contact : 05 55 86 32 33.

• **Visite terrain "Autonomie en eau" - Jeudi 10 octobre, 10h, secteur antenne de Saint-Ybard**
C'est le moment de penser son système d'abreuvement pour gagner du temps, faire des économies et sécuriser sa performance.
Contact : Anne-Claire Jamet - 07 63 45 22 93.

• **Démo semis-direct - Mardi 17 septembre - secteur Saint-Privat**
Contact : C. Capy - 07 63 45 22 82.

• **Journées analyse de fourrage & conseils rationnement**
Vendredi 27 septembre à Tulle et Lundi 18 novembre à Ussel
Contact : S. Martignac - 05 55 21 54 60.

• **Abreuvement et la mise en défens des cours d'eau**
25, 26 et 27/09 - Demies-journées animées par Haute Corrèze Communauté et la CA19, à La Courtine, Neuvic et Feyt.
Infos : Jean-Robert Loge au 07 63 45 23 62.

• **Après-midi technique «l'intérêt de la litière bois» - Mardi 1er octobre**
Présentation par Mission Haies Auvergne et démonstration de matériel au Lycée Agricole de Neuvic. Infos & inscriptions : Leslie Fruleux - 07 63 45 23 37.

6.▶ Système fourrager. S'ADAPTER POUR L'AVENIR

Anticiper aujourd'hui, c'est préparer demain. Les épisodes de sécheresse se succèdent et il est nécessaire de se projeter tout en palliant à l'urgence du quotidien. L'adaptation du système fourrager pour l'avenir apparaît comme une nécessité et les questions autour de l'assolement et du choix de variété sont centrales.

SUR-SEMIS DE PRAIRIE À L'AUTOMNE : QUOI FAIRE ?

Le sur-semis permet de redynamiser la prairie sans détruire le couvert, il se pratique du mois d'août à la fin septembre. Vérifiez les apports en calcaire souvent responsables d'épuisement des couverts. Avant d'atteler le matériel, il peut être important de réaliser un diagnostic simple de chaque parcelle. Parcourrez la parcelle en notant la présence de vide (terre nue), la présence de bonnes graminées (fétuque, dactyle, pâturin…), la présence de graminées plutôt médiocres et d'adventices.

Si votre parcelle a 20% de sol nu, il est préférable de la sursemer. Si la présence d'adventices est constatée (25 à 30%), un désherbage est à envisager, mais il ne pourra se faire que sur des plantes poussantes (donc au printemps).

Le choix des espèces à sursemer est restreint à des espèces agressives comme les Ray-grass et le trèfle. Veillez à sursemer à des doses équivalentes à un semis en plein soit entre 25 et 30 kg/ha et rajouter une fertilisation complète (type 3 x 15 à 100 kg/ha).

Différents types d'appareil existent, leur principe est d'ouvrir un sillon de 1 à 2 cm de profondeur, déposer la graine au fond de celui-ci. Il est conseillé de rouler les parcelles une fois l'opération réalisée pour augmenter le taux de levée.

	EXEMPLES DE MÉLANGES POSSIBLES EN KG/HA POUR RÉALISER UN SUR-SEMIS
Prairie de 6 mois	15 à 20 RGI + 10 Trèfle incarnat
Prairie de 18 mois	15 à 20 RGI + 5 Trèfle incarnat + 5 Trèfle violet
Prairie de 3 ans	15 à 20 RGH + 5 Trèfle incarnat + 8 Trèfle violet
Prairie longue durée	Non conseillé mais possibilité de rajouter 7 kg de Dactyle et 3 kg de Trèfle Blanc au mélange pour prairie de 3 ans

DR

Démonstration de sur-semis de prairie à l'occasion du comice d'arrondissement de Tulle à Mercoeur, le 31 août dernier.

DR

MÉTEILS IMMATURES POUR RECONSTITUER LES STOCKS AU PRINTEMPS

Pour refaire des stocks de qualité et en quantité, les méteils sont une possibilité (à semer en octobre). Choisir une parcelle saine sans excès d'humidité au printemps.

Si le précédent est une prairie, la détruire mécaniquement (disques ou charrue), si c'est une céréale, un semis simplifié avec un combiné est possible. Un apport de calcaire (1 tonne de carbonate/ha) et de fumier (15 à 20 tonnes/ha) sont fortement conseillés.

Semez un méteil sur la base de 80 à 100 kg/ha avec 30 kg de pois fourrager, 10 kg de vesce, et 40 à 60 kg de céréales (autoproduites fonctionnent très bien).

La récolte et la distribution de ce fourrage sont un peu différentes qu'un foin ou un enrubannage classique, il est conseiller d'avoir un round baller équipé de hacheurs.

PRAIRIE SOUS COUVERT DE MÉTEIL IMMATURE : UNE SOLUTION QUI SÉCURISE

DR

DR

Les méteils riches en protéagineux sont de véritables atouts pour l'autonomie protéique et le sol.

Ce mélange de céréales et protéagineux se sème comme une céréale en octobre. Après semis du méteil, roulez et semez votre prairie puis roulez à nouveau. Cette technique déjà testée depuis plusieurs années par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze permet de protéger les légumineuses et les graminées des aléas climatiques (froid précoce, sec ou pluie orageuse). Il est conseillé de ne pas dépasser le mois d'octobre pour sécuriser l'implantation de la prairie. Sinon, semer celle-ci en mars soit à la volée + rouleau soit avec un semoir à disques en semant avec un angle de 30°.

Au printemps, apportez 30 à 50 unités d'azote par ha et fauchez au fleurissement du pois (800 à 900°C). Après 1000°C, la quantité augmente mais la valeur et la digestibilité du produit diminue et la prairie peut souffrir du manque de lumière. Ici encore les round ballers doivent être équipés de hacheurs.

UN CLIMAT DE PLUS EN PLUS CHAOTIQUE MAIS DES SOLUTIONS ENVISAGEABLES !

Le travail réalisé au sein des chambres d'agriculture dans le cadre du programme Adaptation des Pratiques Culturales au Changement Climatique (AP3C) montre une évolution climatique impactante mais avec des pistes d'adaptations possibles.

L'élévation des températures est très rapide avec un nombre de jours très chauds (>30°C) en augmentation qui double presque sur la période estivale. La répartition des pluies devient plus aléatoire avec des précipitations concentrées sur le printemps et des pluies «orageuses» en été. Face à ces évolutions, la culture du méteil immature reste une possibilité qui permet de produire des fourrages de qualité et en quantité avec des rendements allant de 6 à 9 tonnes MS/ha. La mise en place de cultures de printemps (maïs, sorgho, moha) sur ces parcelles permet de conforter les stocks.

La culture de légumineuses à fort enracinement comme les luzernes permettent de produire plus que d'autres types de prairies. Enfin, une réflexion sur l'adéquation entre le potentiel de production de chaque parcelle, la gestion de sa fertilité et le chargement animal est à réaliser pour chaque exploitation.

INFO PAC : VOUS POUVEZ RETOURNER DES «PRAIRIES PERMANENTES» !

Le critère «maintien des prairies permanentes» est un critère régional et en aucun cas mesuré par exploitation. Il s'agit d'un ratio annuel régional calculé chaque année. Le ratio régional reste favorable et aucun régime d'autorisation (baisse comprise entre 2.5 et 5 %), ni d'interdiction (baisse supérieure à 5 %) n'est mis en place pour la Région Nouvelle-Aquitaine.

De plus, quand une prairie a dépassé les 5 ans et qu'elle passe prairie permanente, il est possible de la labourer et de la ressemer en herbe, elle restera prairie permanente. La durée des 5 années de présence de la ressource fourragère s'apprécie en fonction de la succession des couverts présents, et N'EST PAS interrompue si la surface a été labourée puis ré-ensemencée avec un couvert herbacée (Source : télépac).

Par contre, attention, le retournement des prairies situées en zone sensible (Natura 2000,…) est TOUJOURS strictement interdit.

7.▶ Gestion de l'eau. AMÉNAGER DES SYSTÈMES POUR GARANTIR L'ACCÈS À LA RESSOURCE

La sécheresse actuelle est source d'inquiétude et des graves problèmes actuels et à venir, mais quelle est la cause entrainant le tarissement des sources et des rivières ?

Cette période critique doit être l'occasion de se questionner sur son système d'abreuvement, réfléchir à des solutions afin d'être plus serein lors des prochaines sécheresses avec des aménagements et des pratiques permettant d'abreuver au mieux les animaux.

POURQUOI NOUS N'AVONS PLUS D'EAU ?

La principale raison est évidemment le manque de pluies, certes, mais il s'agit là surtout d'une injustice géologique. En effet, sous les 1 à 2 m de sol, est présent du granite, du schiste, du basalte ou du gneiss. L'ensemble de ces formations rocheuses issues d'un magma n'ont qu'une très faible capacité à retenir l'eau. Dès qu'une pluie atteint le sol, celui-ci se gorge d'eau, mais assez rapidement l'eau vient butter contre le rocher imperméable et sort à plus ou moins gros flot au niveau des sources et des rivières situées plus bas. La nature du sous-sol est maintenant un point faible mais aussi une force puisqu'en période « normale », l'eau est là en quantité et proche du sol, tout l'inverse des causses calcaires (dont un en Corrèze) où l'eau s'infiltre et se stocke en profondeur. Ainsi la seule eau stockée en Corrèze peut l'être au niveau des tourbières, étangs, retenues et zones humides, dans les premiers mètres de sol ainsi que dans les failles et fractures profondes de la roche. Mais ce volume stocké est faible, sur la très grande partie de la Corrèze, il n'y a pas de nappes phréatiques ni de rivières souterraines !

Si les pluies ne sont pas régulières comme en ce moment, le peu de volume disponible est utilisé (par les plantes ou par l'Homme) ou s'évacue via les sources et les rivières mais ne peut perdurer pendant plusieurs mois.

SOURCE : SIGES POITOU-CHARENTES-LIMOUSIN

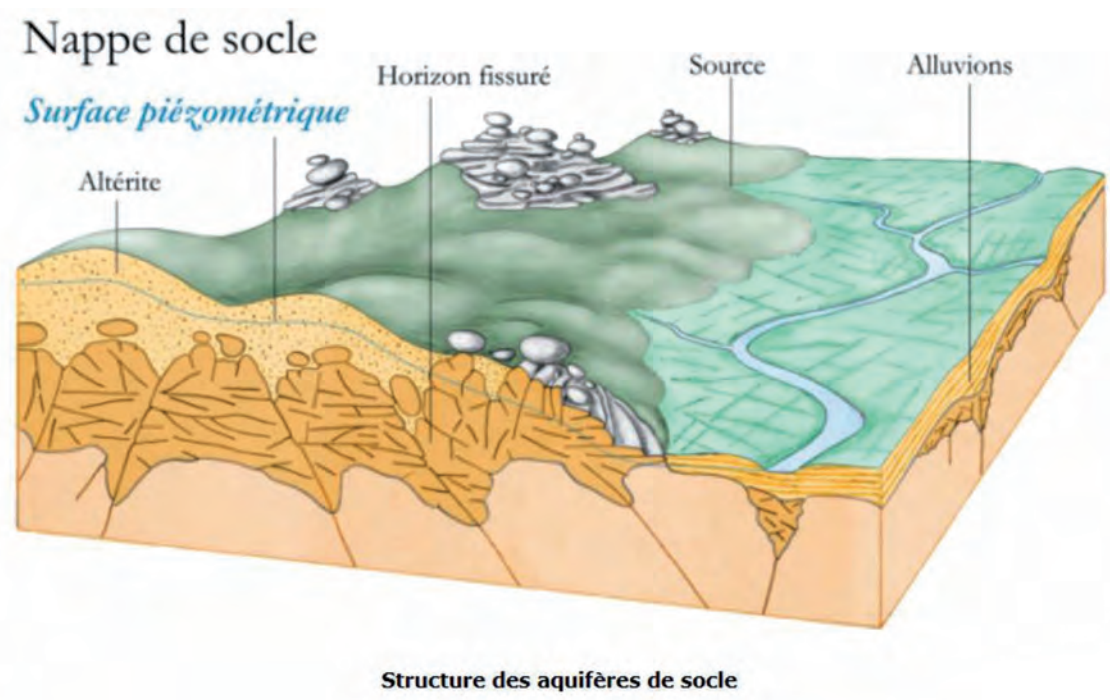

Structure des aquifères de socle

L'ABREUVEMENT : RAPPEL DES RÈGLES

Quatre principales ressources sont utilisées pour l'abreuvement des animaux :

- Le réseau d'eau potable, utilisé majoritairement pour l'abreuvement au bâtiment, parfois dans les près, la qualité est en général bonne.
- Les cours d'eau (ou rigoles), là où ils sont présents, la qualité est variable selon la période de l'année et la localisation par rapport à d'éventuelles sources de pollution bactériologique (salmonellose, entérotoxémie, parasitisme…).

L'abreuvement direct dans les cours est autorisé, mais peut être source de problèmes pour le milieu ou les bêtes.

- Les pêcheries, mares ou serves, souvent résultant d'aménagements anciens au pré, la qualité est mauvaise ou moyenne en général (eau chaude et stagnante favorable au développement des micro-organismes).
- Les abreuvoirs sur zones sourceuses, beaucoup utilisés pour l'abreuvement au pré, de plus en plus pour les bâtiments, la qualité est bonne en général.

L'ensemble de ces ressources peuvent être utilisées, il n'y a pas de solution unique et exportable partout, tout dépend du type de ressource disponible, du nombre de bêtes, de l'investissement acceptable, de la qualité souhaitée (risque accepté).

Le changement climatique et les évènements exceptionnels devenant de plus en plus fréquents, il est important de réfléchir à son système d'abreuvement existant, à sa robustesse par rapport aux sécheresses, au coût acceptable (facture d'eau potable), au temps disponible (tonne à eau et entretien) mais aussi à la disponibilité de la ressource.

DR

Abreuvoir de 1 000 l, indispensable avec des sources à faible débit.

AUTONOMIE EN EAU : DES SOLUTIONS AU CAS PAR CAS

La sécheresse actuelle questionne sur l'autonomie en eau des exploitations, notamment du réseau d'eau potable. En effet, certains réseaux sont en grave déficit mettant en péril l'alimentation en eau potable, et lors d'une sécheresse c'est la double peine, certaines sources tarissant, les exploitants n'ont d'autres choix que d'utiliser le réseau d'eau potable lui-même fragilisé par la sécheresse.

Ainsi tout en gardant un accès au réseau d'eau potable en cas d'urgence, il est important d'utiliser une autre ressource. Mais là aussi beaucoup d'injustices, tout dépend de la situation des exploitations. L'idéal est de capter une source (déjà aménagée ou non). Cette source ne doit pas tarir en période de sécheresse tout en ayant un débit suffisant. La période extrêmement sèche est idéale pour identifier ces «bonnes» sources. Une source peut suffire, il s'agit ensuite de l'aménager, en rajoutant une réserve tampon de 5 à 10 m³ puis de diriger l'eau (par gravité ou par pompage) vers les bâtiments. Une fois l'eau au bâtiment, elle servira à son alimentation durant l'hivernage, mais aussi à un éventuel réseau de distribution dans les parcelles autour des bâtiments mais aussi à un point de remplissage pour les tonnes (pour les parcelles sèches isolées ou éloignés des bâtiments).

La situation idéale serait d'avoir une bonne source au-dessus des bâtiments et que des bonnes sources dans l'ensemble des parcelles, mais cela malheureusement est utopique…

UN INVESTISSEMENT SUR L'AVENIR

Le coût du m3 d'eau distribué en Corrèze varie de moins d'1 € à plus de 3 €. Prenons une moyenne de 2 €/m³.

Au pré : Selon la Buvette une corvée d'eau (tonne à eau) tous les 4 jours pour 15 couples vache-veau pour une parcelle à 5 km des bâtiments coute environ 500 € pour 3 mois. Ce coût prend en compte, le gasoil et l'eau, mais aussi l'amortissement du tracteur et de la tonne ainsi que le temps de l'exploitant.

En comparaison un captage de source, ou aménager un point d'abreuvement sur un cours d'eau revient en moyenne entre 1 000 et 3 000 €. De tels aménagements, outre le confort de travail, la sérénité de l'éleveur peuvent être aussi sources d'économie d'argent et de temps.

En bâtiment : Les coûts d'alimentation en eau d'un bâtiment sont très variables (éloignement et position topographique de la source) et varient entre 3 000 et 20 000 €.

Un bâtiment utilise durant l'hivernage entre 500 à 2 000 m³ selon la durée d'hivernage, la production et le nombre de bêtes soit une économie potentielle de 1 000 à 4 000 € d'eau potable. Si cette eau est aussi utilisée en été, l'économie peut être plus importante.

EN CLAIR :

Eau consommée par un bovin : de 40 l/jour (herbe fraîche, température basse) à 140 l/jour (laitière en production, nourrie au foin, température élevée).

Eau consommée par un ovin : 20 l/jour en moyenne.

1 m³ du réseau d'eau potable au robinet : 2 € (+ abonnement)

1 m³ du réseau d'eau potable au pré : 4 € (si réseau proche du pré) Avec raccordement et abonnement pour 15 couples pendant 3 mois.

1 m³ distribué avec une tonne : 6 € Selon la Buvette, 15 couples pour une parcelle à 5 km pendant 3 mois.

1 m³ consommé via un captage de source : 2 €

Un aménagement de 2 000 € amorti sur 10 ans, pour 15 couples pendant 3 mois.

1 m³ consommé en bâtiment via un captage : 0,9 €.

Un aménagement de 8 000 € amorti sur 10 ans, pour 80 mères pendant 4 mois.

CONTACT

Pour aller plus loin et être accompagné dans vos choix, vous pouvez contacter Romain Salles, conseiller abreuvement au 05 55 21 55 52 / 07 63 45 23 68. L'aménagement de dispositifs d'abreuvement au pré et en bâtiment peut être accompagné d'un point de vue technique, réglementaire et financier.

8.▶ Climat. LE PROJET AP3C PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Alors que la sécheresse continue de sévir dans le Massif central, le projet adaptation des pratiques culturales au changement climatique (AP3C) prend tout son sens en offrant des alternatives intéressantes.

Des prairies brûlées comme jamais, des maïs qui par endroit ont manqué d'eau à tous les stades de leur croissance… L'année 2019 restera dans les annales climatiques comme l'une des plus désastreuse pour l'agriculture. Une année à oublier donc, mais dont les dégâts sont tels qu'il sera difficile de faire une croix dessus, d'autant qu'en 2018 dès la fin du printemps, «*nous étions déjà rentrés dans une période de canicule et de sécheresse particulièrement sévère*», suggèrent tous les observateurs. L'automne et l'hiver qui ont suivi, pas suffisamment arrosés, n'ont fait qu'aggraver la situation. Parce que ce type de scénario sera dans les années à venir, amené à se répéter, la profession agricole du Massif central réunie autour de la Copamac-Sidam, a lancé en 2015, le projet AP3C : Adaptation des pratiques culturales au changement climatique.

© SC

Les parcelles de maïs non irriguées souffrent depuis la fin du mois de juin.

TOUS MOBILISÉS

Une cinquantaine d'ingénieurs, techniciens, conseillers de onze chambres d'agriculture épaulée par un climatologue et des acteurs de l'Institut de l'Élevage sont mobilisés sur ce dossier crucial. Le travail a démarré par une analyse fine des données climatiques de 1980 à 2015, extrapolée à l'horizon 2050. «*Nous avons des projections encore plus pessimistes que celles qui sont régulièrement livrées par les instituts car elles s'appuient sur des données observées à l'échelle des différents territoires du Massif central*», explique Marie Tissot, chargée de mission au Sidam. La collecte des données est une première étape, qui ne fournit toutefois pas de solutions. «*Les conseillers de terrain en fonction de ces éléments sont en train de construire des indicateurs agro-climatiques portant sur l'herbe, les céréales, le maïs, la vigne ou encore les dérobés. Dates de fauche, mise au pâturage, fenêtres de récolte…ce sont tous ces éléments qui vont bouger*».

DES AGRICULTEURS RÉSILIENTS MAIS JUSQU'À QUAND…

La bonne nouvelle, c'est que déjà en trente-cinq ans, les agriculteurs ont su évoluer. Systèmes et pratiques ont changé au gré de l'économie mais aussi du climat. «*La capacité de résilience des exploitations n'est pas à négliger*». Reste à savoir si ce qu'ont réussi à faire les paysans hier, seront-il capables de le faire demain ? «*Anticiper l'imprévisible, nous sommes complétement dans ce phénomène*», résume Marie Tissot. Non seulement, le monde agricole doit composer avec la lame de fond du changement climatique mais aussi avec des épisodes extrêmes de plus en plus fréquents. «*Une des pistes importantes sur laquelle nous travaillons est la diversification des systèmes. En ne mettant pas tous leurs œufs dans le même panier, les agriculteurs peuvent gagner en marge de manœuvre. Mélanges d'espèces, assolement plus varié, constitution de stock quand la saison le permet…sont autant de leviers d'avenir. «Ne pas gaspiller l'herbe»*, reste le crédo distillé par les conseillers sur le terrain. Au cœur de la plus grande prairie d'Europe, cette préconisation est essentielle. Au-delà de l'approche climatique et agronomique, le projet AP3C tend désormais vers l'expertise systémique. «*On va se détacher progressivement de l'échelle parcellaire pour tendre vers des préconisations à l'échelle de la gestion du troupeau, de la dimension de l'exploitation, des bâtiments, du matériel…*», poursuit Marie Tissot. A ce stade, l'enjeu est aussi de chiffrer toutes ces adaptations. En 2020, le projet devrait entrer dans une phase plus opérationnelle avec l'élaboration de fiches techniques, des rendez-vous avec des agriculteurs, des expérimentations…

SOPHIE CHATENET

POUR ALLER PLUS LOIN
DEUX RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Toute l'équipe du projet AP3C vous donne rendez-vous : le vendredi 4 octobre 2019, à l'occasion de leur conférence au Sommet de l'élevage «Comment les exploitations agricoles du Massif central peuvent-elles anticiper le changement climatique ?», à partir de 14 heures ; et le jeudi 28 novembre 2019, pour leur colloque, à VetAgroSup, à Lempdes.

9.▶ Accompagnement. ON VOUS INFORME !

Afin de vous accompagner au mieux dans cette période, nous avons mis en place des outils accessibles en libre-service, notamment en ligne, pour vous informer, vous conseiller et vous guider.

Cette situation est préoccupante et nécessite une attention de tous les instants. La Chambre d'agriculture de la Corrèze s'organise pour répondre à vos sollicitations, vos questions :

• Votre assistante d'antenne / contrôle laitier vous renseigne pour vous :
- mettre en relation avec des vendeurs de fourrages (ensilage de maïs, foin,…).
• Votre conseiller d'antenne / contrôle laitier vous accompagne pour :
- Etablir votre bilan fourrager et estimer les quantités à acheter sur l'utilisation de ces fourrages dans l'alimentation de votre troupeau (analyses de fourrages, rations, calcul équivalence alimentaire et économique…).

© SC

Un groupe d'agriculteurs en visite de parcelle.

CONTACTEZ VOS CONSEILLERS !

. BRIVE (05 55 86 32 33) - Coralie Sirieix au 07 63 45 23 33 et Isabelle Chevrier au 07 63 45 23 76
. SAINT YBARD (05 55 21 51 78) - Anne-Claire Jamet au 07 63 45 22 93
. TULLE (05 55 21 54 60) - Christophe Capy au 07 63 45 22 82, Maxime Lepeytre au 07 63 45 23 00, Christian Broussolle au 07 63 45 22 78, Stéphane Martignac au 05 55 21 54 60 et Aurélien Gaige au 07 63 45 22 89
. USSEL (05 55 46 78 46) - Jean-Robert Loge au 07 63 45 23 62 et Leslie Fruleux au 06 63 45 23 37
. Romain Salles (eau-abreuvement / basé à Tulle - interventions départementales) - 07 63 45 23 68

BOITE A OUTILS

• Retrouvez sur notre site internet toutes les actus, conseils et fiches pratiques sur la thématique de l'élevage en période de sécheresse. Rendez-vous sur www.correze.chambre-agriculture, une rubrique «sécheresse» dédiée figure sur la 1ère page du site internet
• Si n'êtes pas encore abonnés, pensez à vous inscrire à la newsletter Avertissement herbe. Gratuites, cette lettre d'information est envoyée (de façon hebdomadaire en période de pousse de l'herbe) par mail vous proposant des conseils agronomiques, des retours d'expériences, des vidéos.
• Des journées techniques, tours de plaines, démonstrations techniques & retours d'expériences sur terrain sont régulièrement organisés près de chez vous. N'hésitez pas en parler à votre conseiller, ces rendez-vous sont ouverts à tous.

ENQUETE EN LIGNE

Un questionnaire en ligne recueillant vos attentes, vos demandes que nous recevrons et traiterons en direct (demande de bilans fourrager, de commande groupée d'aliments grossiers, de conseils et mise en place de nouveaux itinéraires culturaux, ou de solutions pour capter et valoriser les eaux souterraines…). En quelques clics, obtenez des réponses !

Dossier réalisé dans le cadre du programme qui s'inscrit dans le Contrat d'Actions Agroécologie pour le développement de l'autonomie alimentaire avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe.